SOUS LA BANNIÈRE, **N° 144, JUILLET-AOÛT 2009, PAGES 20-31**

INFILTRATIONS DANS L'ÉGLISE

par FÉLIX CAUSAS *Publié avec la permission de l'auteur.*

QUI DONC OSE DÉFENDRE RAMPOLLA ? FARCE ? SOTTISE ? ou IMPOSTURE ?

Un transfuge des émules de Monseigneur Lefebvre prend la défense du F∴M∴Rampolla.
Est-ce simplement une plaisanterie ? Est-ce de la pure sottise ?
Ou bien les sédévacantistes italiens tiennent-ils à rejoindre le camp des Tanoüarn-Celier et Cie dans leur plaidoirie pour l'absence de complot contre l'Église ?
Mais on n'est pas obligé de les prendre au sérieux.

Dans un copieux article de 35 pages intitulé «*Le Cardinal Rampolla était-il franc-maçon ?*», paru dans l'édition française de la revue italienne «*Sodalitium*», numéro 62, l'abbé Ricossa met non seulement en doute l'affiliation maçonnique du Cardinal Rampolla mais aussi son appartenance à la Haute Maçonnerie Lucifero-Illuministe de l'OTO.

Notons de prime abord que le titre de l'article, lui-même, constitue déjà une mise en doute que la suite de l'article se chargera d'amplifier jusqu'à la chute finale !

Précisons avant d'entrer dans le vif du sujet que nous avons autre chose à faire, dans l'état d'urgence où nous en sommes aujourd'hui, que de combattre d'autres catholiques, même s'ils ne sont pas de notre tendance ! Nous préférons réserver toute notre énergie à combattre le Pouvoir Occulte, dans toutes ses manifestations !

Toutefois, à l'occasion et lorsque l'honneur de certaines personnes mises en cause par des inconscients, des manœuvrés ou des ennemis l'exigera, et aussi au nom de la correction fraternelle, nous ne devons pas hésiter à intervenir. Le combat pour la vérité l'exige ; le combat contre l'Ennemi aussi !

En ce qui concerne l'affaire Rampolla, nous avons déjà dit ce que nous avions à dire dans notre précédent article ; l'abbé Ricossa, par l'article malhonnête qu'il a commis, nous oblige à lui répondre aujourd'hui point par point, quoique les faits remis en cause soient parfaitement établis depuis longtemps.

Deuxième précision : selon la «*grille de lecture*» que nous avons donnée dans nos articles sur le «**Vocabulaire Ennemi**» (SLB n°80) et le «**Vocabulaire Monomaniaque**» (SLB n°141), nous n'avons pas été surpris de trouver dans l'article de l'abbé Ricossa des vocables déconsidérants dont l'unique raison d'être consiste à instiller le doute - sur l'affiliation maçonnique et luciférienne du Cardinal félon Rampolla - dans l'esprit des adeptes de la Thèse de Cassiciacum (soutiens de «Sodalitium»), des sympathisants de leur Cause ou des simples lecteurs amis de leur revue. Ainsi, dès le début de l'article, l'abbé Ricossa lance une attaque en règle : «*état actuel de la thèse*» ; «*premiers bruits*» ; «*éventuelle initiation maçonnique*» ; «*version qui doit sa diffusion capillaire* (!...) *aux nombreux écrits et conférences du Marquis de La Franquerie dans les années 70*» ; «*enrichie de nouveaux éléments*» ; «*presse `traditionaliste*» (noter l'usage des guillemets intérieurs).

Mais l'abbé Ricossa s'en prend surtout à notre article paru dans SLB, article qui l'a incité à rédiger son brûlot paru dans «Sodalitium» n° 62 !...

1) DES AFFIRMATIONS NON CONTRÔLÉES ET DES ACCUSATIONS GRATUITES :

Nous devons signaler de nombreuses erreurs d'interprétation, suite à une mauvaise lecture de notre article ou à une volonté expresse de démolir la «thèse de l'affiliation».

Nous n'avons jamais affirmé de notre propre chef ce que nous avons écrit parce que nous sommes un simple catholique de la base, **enseigné**, qui n'a jamais prétendu prendre la place de l'Église enseignante et qui n'aurait jamais pris la plume, depuis plus de vingt ans maintenant, si les autorités mandatées pour ces combats avaient fait leur devoir ! Tous nos maîtres sont des clercs, savants, de haute probité intellectuelle, dont beaucoup seront peut-être honorés, voire canonisés, un jour lorsque l'Église sera en ordre. Nous n'affirmons rien de nous-mêmes. Nous citons simplement des autorités et des documents que nous avons eu la chance de connaître et que nous ne pouvons pas ne pas faire connaître à notre prochain, étant donné leur importance. Nous taire constituerait pour nous un crime. Nous avons eu la grâce de savoir : nous devons faire connaître aux autres ! Nous sommes le veilleur, la simple sentinelle sur les remparts et nous avons à cœur de signaler le danger lorsque nous le voyons arriver, y compris les dangers passés qui éclairent les dangers actuels !

Ainsi, nous n'avons jamais affirmé gratuitement que tous les Secrétaires d'État du Vatican, depuis Pie IX, ont été nommés par la F∴M∴[1] Nous tenons ce propos de notre vieil ami et vénéré maître, le **Marquis de La Franquerie** qui, rappelons-le quand même, avait été avant-guerre le bras droit de **Mgr Jouin** et le rédacteur-en-chef adjoint de la **RISS**, ce qui lui avait permis d'apprendre beaucoup de choses sur le «dessous des cartes», la nature du Pouvoir Occulte, ses agissements, ses tactiques d'infiltrations... Ajoutons que les informations du Marquis furent corroborées par l'ancien jésuite **Malachi Martin** dans son ouvrage à clés : «***Vatican. Le Trésor de Saint Pierre***» paru en 1987 aux Éditions du Rocher. Ce volumineux ouvrage n'est pas seulement un roman historique : il fournit un grand nombre de clés, dont la clé «*Secrétaire d'État*». Nous conseillons à l'abbé Ricossa de lire notamment les pages 659 à 662... Malachi Martin en avait beaucoup appris au Vatican, entre autres sur le «Marché» qui lie le monde à l'Église par l'intermédiaire de la Loge Maçonnique... Nous en reparlerons encore un peu plus loin mais il fallait de suite crever l'abcès !

[1] Page 13 de l'article de Sodalitium.

Sur l'affiliation du félon Rampolla le Marquis en avait assez appris de Mgr Jouin, obligé à une certaine circonspection vis-à-vis du Vatican, pour en avoir acquis une certitude absolue. Rampolla était un traître et il s'était fait un devoir de le dénoncer pour qu'une telle abomination ne se reproduise plus, pour qu'un luciférien ne soit pas intronisé sur la Chaire de Pierre ! Ceci choque les rédacteurs de «Sodalitium» ; libre à eux qui affirment que le siège est vacant !

Pourquoi cette indulgence vis-à-vis de Rampolla? Cet exécrable personnage devait être dénoncé. Nous l'avons fait.

De même nous ne calomnions pas de notre propre chef Saint Pie X, Benoît XV et Pie XII que nous avons en haute estime, surtout Saint Pie X et Pie XII. Nous avons simplement cité – et nous sommes bien entendu d'accord avec lui – l'américain **Craig Heimbichner**, que nous avons lu la plume à la main et qui a réuni une documentation considérable sur l'OTO, nécessaire pour la rédaction de son livre effrayant et décapant sur l'action de cette société luciférienne. Lui aussi en a beaucoup appris sur la «postérité» du félon Rampolla et des agents qu'il a formés puis semés dans l'Église après son éviction du «Trône de St Pierre». Ses termites formées par ses soins, ont accompli une œuvre de mort dont Vatican II porte d'ailleurs la trace. Quant à ceux qui ont côtoyé Rampolla, ils n'ont pas pu ne pas être contaminés par ses effluves pestilentielles...

Il n'est pas question pour nous de calomnier l'Église et ses pontifes, de la traîner dans la boue sur toute la longueur d'un article, de dépasser toutes les bornes de la décence comme nous accuse de le faire l'abbé Ricossa. «A*ffirmations gravement calomnieuses*» et «*accusation*» qui sont à l'origine de l'article de «Sodalitium n°62», article rédigé pour condamner sévèrement «*un certain esprit de diffamation et de dénigrement de toute l'Église, qui s'insinue*[rait], *hélas, parmi certains «traditionalistes», salissant ainsi le bon renom des véritables défenseurs de la foi catholique intégrale contre les erreurs du modernisme*» ! ! !

On se demande si on n'a pas la berlue en lisant de tels propos ! l'abbé Ricossa poursuit : «*Nous commençons donc notre Procès en rappelant d'ores et déjà que, de son vivant, le Cardinal Rampolla ne fut jamais jugé par des tribunaux de l'Église /.../ pour cette présumée affiliation maçonnique : il aurait pourtant été du devoir de quiconque avait des soupçons en la matière, de le dénoncer à l'autorité ecclésiastique pour violation du canon 2335 qui interdit sous peine d'excommunication l'inscription à la FM, avec pour les clercs, la peine de suspension et de privation de tout bénéfice, office, dignité, et pension ecclésiastique (canon 2336 §1). En l'absence d'un jugement ecclésiastique, et dans l'ignorance totale du jugement divin, c'est avec les arguments de l'historien, que sont et resteront toujours les* ***documents*** *et* ***eux seulement****, que nous chercherons à nous approcher de la vérité*» !

Frottons-nous bien les yeux après la lecture de ces quelques lignes ! Il ressort de cette prose pseudo savante et moralisatrice que la naïveté des clercs sera toujours aussi insondable que la bêtise humaine ! Faut-il rappeler que l'affiliation du félon Rampolla – rapportée par le Cardinal Merry del Val, Mgr Marty, le Marquis de la Franquerie, Félix Lacointa, ... – ne fut connue **qu'après la mort du traître** et pour le grand public, à la fin des années 20 ! Précisons pour ceux qui l'ignoreraient que Rampolla était Secrétaire d'État de Léon XIII, c'est-à-dire **le second personnage de l'Église après le Pape**. A ce niveau-là et étant donné le niveau d'éducation, de science, de prestance, ..., des Princes de l'Église – et il faut reconnaître que Rampolla était de cette trempe, hélas – on ne commet pas l'erreur incalculable (pour les intérêts de la Contre-Église) de laisser traîner les documents accablants d'affiliation et autres pièces rares pour lesquels la Secte exige de ses adeptes une prudence et une surveillance absolues, permanentes. Dieu permit pourtant que Rampolla commette des erreurs de cet ordre et qu'on découvre dans ses papiers, **après sa mort**, les preuves de sa forfaiture.

Comment cela se passa-t-il exactement ? Voici : à la mort du Cardinal félon, on trouva sur lui une clé qui donna accès à une armoire métallique personnelle où furent découvertes les preuves de l'affiliation du défunt cardinal aux sociétés secrètes (FM, OTO, ...) et les sources de son rôle néfaste. Ce fut en ces circonstances que les documents accablants ayant été portés à Saint Pie X, le saint pontife, atterré, mais voulant préserver du déshonneur la mémoire du prélat félon, et dans le but d'éviter un scandale, dit très ému : «*Le malheureux ! Brûlez !*». Et les papiers furent jetés au feu en sa présence. Nous verrons ci-après, que dans une annexe à son article, l'abbé Ricossa nie effrontément ces faits et sort un lapin de son chapeau, en l'occurrence le «témoignage» d'un lecteur suisse. Nous verrons ce qu'il faut en penser. Précision supplémentaire : l'OTO publiait à Zurich un périodique intitulé «**Oriflamme**» qui témoigna de l'appartenance du Cardinal félon. Ce fut également rapporté dans un ouvrage exclusivement réservé aux FM : l'«***Europäische Freimaurer Kalender***» de 1966, édité en Allemagne à Baden-Baden.

Le Marquis de La Franquerie avait appris ces informations de Mgr Jouin, de Mgr Marty, par le détail, et nous en avait entretenu. Ce sont malheureusement ces preuves palpables que Saint Pie X fit brûler pour préserver la mémoire du félon et l'Église d'un scandale, preuves que l'abbé Ricossa aurait aimé voir sur son bureau que nous ne pouvons lui fournir... Mais il y a le témoignage de ceux qui savaient et qu'on ne peut envoyer à la corbeille d'un simple trait de plume ou traiter de menteurs (Mgr Jouin, Marquis de La Franquerie, ...). Il est important d'ailleurs, de relever cette grave remise en cause des témoignages de personnes dignes de foi de la part de l'abbé Ricossa. Cela revient tout simplement **à les accuser de mensonge**. De tels procédés sont inadmissibles, scandaleux, surtout lorsqu'on accompagne sa «démonstration» de voies détournées, de témoignages déformés. Et l'abbé Ricossa de citer à l'appui de sa thèse des propos dénaturés qui circulèrent après des entretiens avec Benoît XV, propos «falsifiés» qui occasionnèrent à l'époque de grands remous dans les milieux politiques et diplomatiques. Et le tour est joué ! Un peu facile, n'est-ce pas, mais ne nous laissons pas prendre à ce jeu !

Nous-mêmes avons été témoin de propos étonnants et nous ne disposons d'aucune preuve matérielle pour en administrer la véracité. Il n'en demeure pas moins que ces choses se sont réellement passées et elles resteront gravées dans notre mémoire de façon indélébile ! «*Testis unis, testis nullus*» nous dit l'adage latin ; peut-être, mais les faits sont les faits et un témoin unique peut avoir vu ou entendu des choses extraordinaires sans avoir la possibilité d'en administrer la preuve. C'est ainsi !

A ce tarif-là on peut remettre en cause toutes les infiltrations maçonniques dans l'Église par défaut de preuve maté-

rielle, de «**document historique palpable**» si cher à l'historien ! ! ! Et nous pourrions conclure : mes chers amis, Deo Gratias !, nous avons une excellente nouvelle à vous annoncer : il n'y a pas d'infiltration maçonnique dans l'Église ! Ceci n'a été qu'une vue de l'esprit, la trouvaille de catholiques excessifs et exaltés, qui affirment sans la moindre preuve matérielle des monstruosités qui nuisent à la dignité et à l'honneur des personnes ! ! !

Il semble que beaucoup de clercs n'aient pas compris qu'il s'agissait avant tout d'un combat de voyous, assorti de multiples coups bas, même s'il impliquait de hautes éminences ; un combat où les protagonistes, de hautes pointures, ne commettent pas l'impair de laisser traîner des preuves accablantes de leurs sinistres exactions !

L'abbé Ricossa prétend qu'il n'y a pas eu de Sanction Divine ! Mais si, monsieur l'abbé, il y a eu **une sanction divine magnifique** qui a été l'élection d'un saint, celui que tous les «traditionalistes» vénèrent : **Saint Pie X** en lieu et place du traître Rampolla qui, logiquement, devait être élu. Le veto de l'Empereur d'Autriche n'aurait eu aucune raison d'être sérieuse contre Rampolla si ceux qui savaient alors (Mgr Jouin) n'avaient pas pressé l'Empereur d'Autriche de faire intervenir dans l'urgence le Cardinal Puzyna ! Grâce à ce veto Saint Pie X fut élu ! La voilà la Sanction Divine ! ! !

Nous ajouterons, en aparté, que les chancelleries et les services de renseignements doivent posséder des documents de la plus haute importance et être au courant de données inconnues des simples mortels. Mais ces milieux diplomatiques et du renseignement sont muets comme des tombes. Il sera là aussi difficile d'obtenir des preuves matérielles.

2) UN JEU SIDÉRANT DE QUESTIONS–RÉPONSES TOUTES TRONQUÉES :

Soulignons dès le début des objections de l'abbé Ricossa l'ambiguïté majeure d'avoir rédigé le corps de son article sous la forme «*La parole est à l'accusation – la parole est à la défense*». L'abbé expose les arguments de l'accusation, dont nous sommes, puis il expose les arguments de la défense du félon Rampolla qui vont à l'encontre de la thèse complotiste, à la manière de Saint Thomas : «*sed contra*...».

De quoi ? Pardon ? Vous avez dit : *la parole est à la défense ?* ! La défense d'un traître ? Êtes-vous sérieux, monsieur l'abbé ? Vous allez tenter de défendre un ennemi camouflé de notre vénérée Sainte Église Catholique Romaine, sous prétexte fallacieux de calomnies ? ! Tenter de défendre coûte que coûte un suppôt de Lucifer qui faillit accomplir les objectifs de la Contre-Église dès 1903, les objectifs exécrables de la Haute Vente Romaine si bien exposés par Crétineau-Joly dans son «*Église Romaine face à la Révolution*» ? !

Ainsi, sans la moindre hésitation, vous vous faites l'avocat du 'diable' Rampolla ? Vous semblez pris d'amnésie ou mépriser des témoignages irrécusables : ceux du marquis de La Franquerie qui connaissait l'affaire par le menu grâce à Mgr Marty qui tenait lui aussi les détails directement du Secrétaire d'État de Saint Pie X, le vénéré Cardinal Merry del Val, deux personnalités d'exception qui firent tout ce qu'elles purent pour endiguer le flot montant de boue suscité par la Contre-Église ?!

Et vous osez intituler vos objections : «*La Parole est à la défense*»? La vérité vous énerve-t-elle à ce point que vous acceptez de vous faire l'auxiliaire des pires serpents que la Contre-Église lâcha au début du XXe siècle, à l'assaut de la Citadelle dont vous prétendez être un défenseur ? !

Vous vous gaussez de l'intervention de Mgr Jouin auprès de l'Autriche. D'abord, il faut préciser que les amis de Mgr Jouin l'appellent «Mgr» même avant qu'il ait fondé la RISS en 1912, revue qu'il dirigea jusqu'en 1932 et qui survécut 7 ans de plus, jusqu'au début de la guerre, en 1939, grâce aux soins de ses amis.

Il n'a jamais été dit que Mgr Jouin soit intervenu en tant que directeur de la RISS lors du Conclave de 1903, étant donné que le premier numéro de sa revue ne parut que neuf ans plus tard ! Vous nous prenez vraiment pour des imbéciles ou de mauvais comptables !

Savez-vous que Mgr Jouin, bien avant de fonder la RISS, suite aux conseils de Bidegain et après l'affaire des Fiches, était un excellent connaisseur de la FM et qu'il avait eu maille à partir avec les frères, du temps où il exerçait un ministère ? ! La maçonnerie lui avait joué de mauvais tours et il savait à quoi s'en tenir avec les "très chers frères..."

Heimbichner précise bien à la page 16 de son livre que l'intervention eut bien lieu en 1903 et non pas en 1912 ou après, lorsque Mgr Jouin dirigeait sa revue ! Mgr Jouin ayant vu le danger qui se tramait au Conclave, grâce à son réseau de renseignement, et par l'intermédiaire de relations influentes, persuada François-Joseph, Empereur d'Autriche – nous dit Heimbichner – d'invoquer le droit d'exclusion, clause d'un traité remontant au 17^e^siècle, signé entre Vienne et le Vatican, clause certes tombée en désuétude, mais qui atteint son objectif de mettre hors de nuire le félon Rampolla, quelles qu'aient pu être les vicissitudes lors du Conclave, quels qu'aient pu être les sentiments d'inimitié éprouvés par les vénérables cardinaux lorsque le Cardinal Puzyna se fit le héraut d'un épisode «non conclavement correct» l... Dieu avait ses voies qui n'étaient pas celles des cardinaux !

Écrire que «*Mgr Jouin ne put donc parler à François-Joseph du maçonnique de Rampolla et que François-Joseph n'eut pas de raison de mettre obstacle à Rampolla pour ce motif*» suite à la longue influence délétère du Joséphisme pro-maçonnique en Autriche, n'est pas un argument probant. Il s'agit d'une affirmation péremptoire gratuite !

Par ailleurs, il est en effet mystérieux que Saint Pie X, ayant dû son élection à l'éviction de Rampolla, se soit empressé de supprimer le droit de veto. Il est certes toujours ennuyeux que le pouvoir politique s'immisce dans les affaires du pouvoir religieux et inversement. Il est aussi regrettable que les deux pouvoirs n'aient pas respecté les prescriptions du Pape Saint Gélase, conseils salutaires remontant au Ve siècle[2], recommandant aux deux pouvoirs de s'occuper chacun strictement de leur sphère de compétence tout en collaborant, dans la concorde la plus parfaite, au bien commun. Si les prescriptions du Pape Saint Gélase avaient été respectées par les uns et par les autres, jamais nous n'aurions eu autant de sources de discordes, de haines et de ruines pendant plus d'un millénaire et demi !

Saint Pie X supprima le droit de veto. Dieu permit qu'il le fasse ! Nous notons quand même que Rampolla ne fut pas élu et c'est là l'essentiel ! D'après l'abbé Ricossa, Rampolla aurait été exclu uniquement en raison de jalousies d'ordre po-

[2] Voir le lumineux ouvrage de Mgr Delassus : «La Mission Posthume de Sainte Jeanne d'Arc», p. 178 (ESJA ou DPF)

litique. Libre à l'abbé de tenir pour ces arguments **de façade** et surtout de penser que Saint Pie X, après son élection, ait pu nommer Rampolla à d'importants offices de la Curie Romaine en sachant le prélat notoirement franc-maçon ?!

Rappelons encore une fois que l'affiliation du félon était ultra-secrète puisqu'il s'agissait des plus hautes sphères lucifériennes de la maçonnerie de l'OTO et non pas de la simple maçonnerie où les frères ignorent ces arcanes qui en feraient fuir un bon nombre s'ils en avaient connaissance. Saint Pie X ne connut l'affiliation à l'OTO **qu'après la mort du félon** et non pas au Conclave de 1903 ou peu après le Conclave ! Faut-il encore le redire, l'écrire noir sur blanc ou le mettre en caractères gras ? !

Nous ne doutons pas que Rampolla ait pris les précautions les plus extraordinaires pour qu'on ne sache pas son implication dans les hautes sphères du Pouvoir Occulte. L'argument en défense de l'abbé Ricossa ne tient pas !

On peut même envisager, si l'on pousse une certaine logique jusqu'au bout, que Rampolla ait décidé de conserver toutes les preuves d'affiliation dans son armoire métallique pour que les autorités vaticanes découvrent bien - grâce à sa «clé» qu'il portait sur lui - les terribles documents, après sa mort. Une bombe à retardement en quelque sorte, pour que le Pontife et ses proches collaborateurs en éprouvent des sueurs froides et comprennent jusqu'où l'ennemi en était arrivé au niveau de l'infiltration...[3]

Dans la rubrique «***Second et Troisième Argument***», à la note 39, l'abbé Ricossa nous reproche d'accuser Saint Pie X d'avoir brûlé les preuves de la forfaiture de Rampolla. Nous aurions manqué de respect vis à vis de Saint Pie X. Si l'abbé Ricossa avait bien lu nos propos il aurait noté que nous n'accusons pas directement Saint Pie X, pour lequel nous avons la plus grande vénération. Nous regrettons toutefois que ce vénérable pontife ne soit pas allé jusqu'au bout lorsqu'on sait sa lutte implacable contre la secte moderniste ! Jamais il n'a été dans nos intentions de discréditer Saint Pie X, de nier implicitement sa sainteté ou que sais-je d'autre ! Ces accusations sont outrancières et ne reflètent pas notre pensée. Même les saints ont des moments de faiblesse et leur amour de l'Église fait que devant de noirs abysses ils reculent parfois, n'osant pas fournir à l'ennemi des prétextes de savourer ses avancées ou de se gausser du trouble engendré par ses exactions !

Saint Pie X n'aurait-il pas dû braquer le projecteur sans se préoccuper du «qu'en dira-t-on»? Les défenseurs de la citadelle catholique auraient sans doute compris son message...

L'abbé Ricossa instille une nouvelle fois le doute à propos des témoignages rapportés par **Félix Lacointa** dans son «*Bloc Antirévolutionnaire*» relatifs aux propos de Mgr Marty et d'un prêtre français. Doute à propos de l'identité du Cardinal qui rapporta par le menu tous les détails de l'affaire Rampolla à Mgr Marty. Or le Marquis de La Franquerie nous a assuré qu'il s'agissait bien du **Cardinal Merry del Val**, Secrétaire d'État de Saint Pie X !

Quant à prétendre que **Mgr Benigni**, fondateur du réseau anti-moderniste «*Sodalitium Planum*», lui-même grand expert en maçonnerie, n'ait jamais soupçonné Rampolla d'être affilié ne nous surprend pas : l'OTO faisant partie des plus hauts cénacles de la Contre-Église, ses adeptes étaient prudents comme le serpent ! Il aurait été impardonnable que le Secrétaire d'État du Vatican soit aussi indiscret !... Mgr Benigni mourut en 1934, haï de tous les modernistes. L'article de Félix Lacointa datait de 1929. Au Conclave de 1914 Mgr Benigni ne pouvait connaître ce qui fut révélé en 1929, cinq ans avant sa mort, usé par des combats sans pitié.

Que l'abbé Ricossa ait écrit que les témoignages de F. Lacointa sont «***à première vue** impressionnants*» participe de la très étonnante volonté de dédouaner le félon Rampolla de ses abominables turpitudes ! Bizarre, vraiment très bizarre ! Nous voulons bien qu'on défende l'Église et ses membres les plus élevés mais vouloir défendre mordicus le «diable» ou ses associés nous laisse très perplexe !

Quatrième argument : l'abbé Ricossa écrit : «*la revue The Equinox*[4] *démontrerait*[5] *que Rampolla faisait partie de l'OTO*»... Le volume de l'Equinox cité par le Marquis de la Franquerie, à la suite de Félix Lacointa[6] existe bel et bien et grâce à l'obligeance d'un ami extrêmement documenté nous avons pu consulter les pages en question, et **voir de nos yeux,** les noms des personnages cités, membres de l'OTO, dont le **Cardinal Rampolla**...

Quant à écrire qu'une revue comme celle de l'OTO, réservée à ses lucifériens de membres, était en vente publique – supposons un instant que cela soit vrai... – il y avait très peu de probabilités que le grand public, y compris les catholiques, soient au courant de l'existence de telles publications et que, même s'ils en avaient eu connaissance, il y a de fortes chances qu'ils les auraient fui comme la peste. Ce qui revient à dire qu'en dehors de l'univers de la Contre-Eglise, la revue de l'OTO n'était pas destinée au grand public et ne cherchait pas à attirer les regards des non-spécialistes !

L'abbé Ricossa écrit pourtant que le texte de l'OTO présente «*d'insurmontables incohérences qui rendent la source absolument peu digne de foi*» ! Décidément, l'abbé aura fait tout ce qui était en son pouvoir pour discréditer jusqu'à la racine des documents terriblement accablants ! Nous allons le voir. L'abbé Ricossa se gausse de l'énumération des 14 noms d'affiliés indiqués par le document OTO et se lance dans une démonstration en apparence savante et logique destinée à pulvériser les incohérences de dates et de mort des personnages qui n'auraient pu alors faire partie de l'OTO !...

Que n'eût-il mieux étudié la Contre-Église et n'ait pas été formé par les amis du Christ-Roi *Jean Vaquié* et le *Marquis de La Franquerie* ! Il aurait alors compris que les personnages cités par l'OTO, s'ils ont certes vécu avant la fondation de l'OTO, faisaient tous partie de la lignée de Caïn en tant que lucifériens... La fameuse postérité du Démon qui se perpétue

---

[3] Il s'agit d'une simple possibilité. Peut-être que la mort l'a surpris avant qu'il ait eu le temps de prendre les précautions que prennent d'habitude les agents du Pouvoir Occulte, prudents comme le serpent.

[4] Organe officiel de l'OTO.

[5] Notez bien le conditionnel qui instille le doute et remet en cause.

[6] Rappelons que le Marquis connaissait bien E. Lacointa puisqu'il écrivit dans sa revue de nombreux articles dont certains furent regroupés en volume (avant-guerre).

de siècle en siècle à la suite de Caïn, premier luciférien !

Il n'y a pas comme l'Ennemi pour savoir reconnaître ceux qui font partie de son camp : les «siens» ! Cet aspect du combat des deux cités a complètement échappé à l'abbé Ricossa et la liste de 54 noms donnée par l'OTO n'est pas aussi risible ni ridicule que voudrait le faire croire l'abbé Ricossa. Que l'OTO ait mentionné Moïse, Charlemagne, Saint Hippolyte, Alexandre VI (Borgia) n'est pas surprenant : la Contre-Église apprécie ceux qui ont cheminé un temps avec elle (antipape ou pape dévoyé), car certains comportements entraînent beaucoup d'âmes sur le chemin de la damnation, objectif majeur des forces de l'Enfer ! Nous l'avons répété quantités de fois dans nos articles de SLB : **la damnation du plus grand nombre !**

Quant à **Moïse** ne fut-il pas élevé à la cour de Pharaon, royauté typiquement démoniaque[7] ? Mais Moïse suivit les voies de Dieu.

Charlemagne, loin d'être un membre de la lignée de Caïn fut l'Empereur d'un empire qui représentait déjà à son époque une forme de gouvernement supranational. Ces embryons de pouvoir universel intéressent toujours les sicaires du Pouvoir Occulte qui aspirent continuellement à récupérer les constructions orientées selon le Plan Divin sur la Création pour les faire dévier et servir à leur Plan Esclavagiste de Domination Universelle. La Contre-Église de l'OTO doit avoir d'autres intentions subversives en récupérant Charlemagne à son profit alors que cet homme remarquable ne pactisa jamais avec les forces du démon. Mais nous reconnaissons humblement que nous ne sommes pas dans les petits papiers de l'OTO pour être au courant de tous ses secrets...

En revanche Rampolla ne fut pas récupéré ; son cas est tout différent puisque le travail de démolition qu'il opéra est suffisamment palpable pour remarquer que le Ralliement qu'il encouragea de toute son influence fut une des plus grandes catastrophes que l'Église eût à subir en cette époque perturbée...

Cinquième argument : «*le dossier de Mgr Jouin, cité par le Marquis de La Franquerie*». De misérables coups de griffes commencent ce cinquième point de la «réfutation» ; l'abbé se complaît dans des bassesses concernant le titre de noblesse de notre vieil ami et le nomme simplement «André Le Sage». Certes, mais André Le Sage de La Franquerie. Peu importe, au fond, car très peu d'hommes, au vingtième siècle ont maintenu le flambeau de la monarchie de droit divin, de l'authentique légitimisme ! Où étaient les autres nobles dans ce combat important entre tous ?... Nous faisons partie de ceux qui pensent que le Grand Monarque conservera les nobles qui auront milité dans le bon sens mais récréera une nouvelle noblesse plus attachée à défendre les droits de Dieu, à protéger la veuve et l'orphelin, qu'attachée à défendre ses particules, ses privilèges ou à se disperser dans des rallyes, soirées et autres mondanités tout à fait futiles !

Le Marquis de La Franquerie était de cette trempe d'hommes valeureux qui travailla toute sa vie pour les seuls droits de Dieu et la défense de l'Unique Vérité qui sauve ! On ne lui connaît aucune bassesse. L'abbé Ricossa peut-il en dire autant, vu ses procédés ? !...

Dans ce cinquième point, l'abbé Ricossa s'attache à mettre en doute l'existence du **dossier Rampolla** communiqué, entre autres, aux membres de l'épiscopat «sûrs», par l'intermédiaire du Marquis de La Franquerie. Rappelons que notre ami tenait pour certaine l'affiliation du Cardinal félon aux Sectes grâce aux confidences faites par le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'État de Saint Pie X, de Mgr Marty, évêque de Montauban et d'autres sources d'informations. Ce dossier n'était pas destiné à la publication mais devait être communiqué à des personnalités occupant des postes de responsabilité, pour les informer et les mettre en garde sur les tactiques de l'Ennemi, tactiques subtiles pouvant conduire, si l'on n'y prenait pas garde, à placer un des affidés les plus entreprenants sur le Trône de Saint Pierre... Événement gravissime qui faillit se produire à l'époque (et s'est peut-être produit depuis !). Le dossier n'était pas uniquement constitué des articles de Félix Lacointa, mais des descriptions détaillées de Mgr Jouin, du Cardinal Merry del Val, de Mgr Marty et d'autres documents politico-religieux collationnés sur le félon, d'après ce que nous avons pu savoir.

L'information destinée aux «VIP» n'est pas de même nature que celle communiquée au grand public. Certaines personnes de qualité **doivent savoir** ! A ce propos il est utile d'ouvrir ici une parenthèse dans le prolongement de ce que nous venons d'écrire. L'abbé Ricossa semble ignorer ou feindre d'ignorer que le Marquis de La Franquerie – puits de science dans un certain nombre de domaines dont la connaissance de la Contre-Église, la défense de la Monarchie Française et de l'Église Catholique Romaine – avait été choisi pour ces raisons pour exercer les fonctions de **Camérier Secret** de Pie XII, notamment. Un Camérier Secret est un agent de renseignement d'un Pontife, agent très renseigné sur des questions très précises. Le Marquis de La Franquerie remettait ainsi au Pape ou aux Évêques «sûrs» des dossiers très bien faits sur les sujets dont nous avons parlé. Il lui arrivait de les faire remettre en main propre par des amis sûrs lorsqu'il n'était pas à Rome (guerre, urgence du moment, ...) car il se méfiait de certaines personnalités de l'entourage du Pontife... Ces dossiers qui étaient donc destinés aux plus hauts membres de l'Église Enseignante n'étaient pas constitués, comme on peut s'en douter, de simples coupures de journaux ou de sténographies de «radio-trottoir» !... Mais l'abbé Ricossa l'ignorait probablement et s'est permis en conséquence de mettre en doute les témoignages de notre ami et ses compétences pour lesquelles «Rome» l'avait nommé Camérier Secret !

Le Dossier «Rampolla» n'a pas dérogé à la règle de sérieux et de haute compétence qui firent la notoriété du Marquis de La Franquerie jusqu'en Italie ! En ce qui nous concerne, contrairement à l'abbé Ricossa qui, avant un coup de griffe bien asséné n'hésite pas à passer un coup de brosse à reluire, nous ne mettons pas en doute la crédibilité du Marquis de La Franquerie[8], la fiabilité de ses témoins et son sens critique dans le tri des sources. Rompu au travail d'historien, ayant

[7] Un ésotériste notoire n'a-t-il pas écrit un ouvrage sur la «*Royauté Sacrée : de pharaon au roi très-chrétien*» ? ! Il faut le faire : associer la royauté égyptienne démoniaque à la monarchie française très chrétienne, issue du pacte de l'an 496 !... Jusqu'où les aberrations ne vont-elles pas alors que dans la Bible l'Égypte a toujours été associée au Démon !...

[8] Maintenant qu'il est décédé depuis plus de quinze ans ! Il est en effet très commode de ne plus avoir en face de soi un contradicteur informé qui réduirait à néant les allégations perfides...

fait Sciences Politiques et l'École du Louvre nous connaissions sa probité !

Quant à dénigrer les «***Ascendances Davidiques***»[9] des Rois de France, la venue du **Saint Pape** et du **Grand Monarque**, c'est faire un mauvais procès d'intention. Il y a suffisamment de documents anciens sur ces questions pour couper court à toute vilenie. La Sainte Vierge, à La Salette, dans son Secret – *n'est-ce pas Monsieur l'Abbé Ricossa, grand ennemi du Secret*[10] – traite de la restauration de la Société Chrétienne et de l'Église sous l'action conjuguée de ces deux personnages hors normes dont nous attendons la venue avec la plus grande impatience...

Et l'abbé de se lancer dans des digressions sur des sources citées par le Marquis, dont furent extraits des éléments qui corroboraient la «thèse» du Saint Pape et du Grand Monarque. Il est certain que *Nostradamus, Fernand Crombette* ou *Jean-Gaston Bardet* ne furent jamais des Pères de l'Église et que, même s'il faut être extrêmement prudent avec leurs œuvres, il y a parfois des perles qu'il faut savoir trier pour n'en retenir que ce qui est bon, selon le conseil de l'apôtre Saint Paul ! Nous sommes d'accord que ces personnages sont «limite» et que le domaine des prophéties exige de garder la tête froide ! Mais là aussi l'argument de l'abbé Ricossa ne porte pas : aurait-il oublié les oracles païens qui annonçaient la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De même on trouve des prophéties en pays d'Islam et chez les protestants : le cas du voyant des pays nordiques *Anton Johanson* et de ses visions concernant le châtiment des nations occidentales est assez étonnant. Tout ceci rejoint les classiques prophéties catholiques relatives à ces événements. Faudrait-il les jeter à la poubelle pour autant ? ! Éprouvez et retenez ce qui est bon est-il dit !...

Quant au vénérable **Barthélémy Holzhauser**, nous ne pouvons accepter l'analyse moqueuse de l'abbé Ricossa ! Mettons de suite les choses au point : il ne s'agit pas d'un commentaire mais d'une interprétation, ce qui est tout à fait différent ! Les «*Petits Bollandistes*» de *Mgr Guérin* ont cette formule excellente que l'Interprétation de Holzhauser fait apparaître tous les autres travaux qui ont pu être faits sur ce texte prophétique fondamental comme des «***jeux d'enfants***». En outre, il faut savoir que lorsque le Vénérable rédigea son Interprétation il eut la main comme «guidée» et ne put aller au-delà du chapitre XV, verset 4, c'est à dire les versets où il est question de l'Antéchrist et après. Le traducteur s'est cru autorisé à continuer jusqu'à la fin mais son interprétation n'a rien à voir avec celle de Holzhauser. Que le vénérable ait mentionné la date de 1855 comme date de naissance de l'Antéchrist ne doit pas surprendre. **Dieu a reporté les châtiments de nombreuses fois**, d'après les indications des mystiques et les prières des différents «**paratonnerres**» obtiennent des **délais**. Il n'y a vraiment pas de quoi s'esclaffer sur une simple «erreur» de date, et d'en profiter pour jeter et l'auteur et son œuvre à la poubelle ! Cette tactique est maintenant bien trop connue pour qu'on s'y laisse prendre...

Ayant connu le Marquis, grand défenseur de l'Église et du Roi, et lire sous la plume de l'abbé Ricossa que cet homme intègre «*avait une passion excessive pour le bizarre, l'insolite et même parfois l'ésotérique*» (!) nous a littéralement consterné. Une telle affirmation relève du grotesque pur et simple. Le Marquis a combattu toutes ces notions sa vie durant ; comment pouvait-il éprouver une passion pour ces travers ? !...

Sixième et dernier argument : *la politique du Cardinal Rampolla et de son «école».* Le fait d'avoir écrit dans notre article sur le félon Rampolla que «*depuis Pie IX pratiquement tous les Secrétaires d'État sont affiliés à la Loge en vertu d'une exigence de la Contre-Église*» a constitué l'élément majeur qui a décidé l'abbé Ricossa d'écrire son article paru dans «Sodalitium» ! A cause de ces quelques lignes l'abbé écrit : «*cette fois, il ne s'agit plus seulement du Cardinal Rampolla mais de l'Église Catholique*» ! L'abbé sait-il lire ou a-t-il appris à lire avec la «méthode globale» ? ! Nous disons qu'à quelques rares exceptions près, pratiquement tous les Secrétaires d'État ont été affiliés. Nous le tenons de l'ancien jésuite **Malachi Martin**, qui fut traducteur aux Conclaves[11], spécialiste de haut vol qui rapporte d'ailleurs ces affirmations dans son livre «***Vatican, le Trésor de Saint Pierre***», ainsi que nous l'avons déjà dit. Le P. Malachi Martin était au courant d'un grand nombre d'affaires, notamment des infiltrations maçonniques au Vatican. Son témoignage en est d'autant plus important : si l'Ennemi a réussi à gagner à sa cause infernale les seconds personnages du Vatican cela indique bien que notre époque voit la puissance démoniaque plus que décuplée. Nous en faisions simplement la constatation désabusée. Les listes d'affiliés ecclésiastiques à la Loge, comme celles fournies par **Mino Pecorelli** (ancien de la P2, assassiné par la suite à cause de ses révélations !...), par Don Luigi Villa et d'autres, que nous avons reproduites et complétées par le fameux dossier maçonnique de l'épiscopat français de 1938[12] gênent-elles aussi l'abbé Ricossa ? Nous également, contrairement à ce que peut penser l'abbé, entendons défendre l'Église mais à la manière de Sainte Catherine de Sienne, en criant la vérité sur tous les toits avec cent mille langues, même à ceux qui ne veulent pas l'entendre ou qui trouvent que les moyens employés ne sont pas «corrects» !... Nous entendons alerter les catholiques sur les infiltrations maçonniques qui minent l'Église, que cela plaise ou non ! Nous considérons que c'est un crime de ne pas donner l'alerte lorsque le danger se fait pressant ou bien approche sournoisement. Si l'abbé Ricossa s'en offusque, qu'il abandonne ce combat qui le dépasse et qu'il aille jouer aux billes !

Le Ralliement, quoiqu'en pense l'abbé, fut une erreur terrible, dont nous payons encore aujourd'hui les conséquences. Qui a pu conseiller cette erreur manifeste sinon des hommes de la Secte ou manipulés par la Secte ? En fin de compte, le Ralliement a-t-il profité à l'Église ou à l'Ennemi ? Nous attendons la réponse de l'abbé Ricossa qui devrait connaître cette maxime de l'Évangile qui consiste à juger un arbre à ses fruits ?...

---

[9] Pourtant citées il y a quelques années par le «Cardinal» Lustiger, dans l'édition des ESJA (!) à New-York lors d'une réunion œcuménique avec les «Maîtres du Monde» pour la remise d'un prix... Les véritables décideurs sont au courant de tout et en savent énormément en généalogies & ascendances !

[10] Voir plus loin où nous exposons cet aspect scandaleux de la «Secte Moitié de Pape» !... Nous y donnons la raison de cette dénomination 'étrange'...

[11] Pratiquant 14 langues, ses compétences furent largement utilisées pendant les Conclaves. En poste au Vatican pendant de nombreuses années, Malachi Martin en avait beaucoup appris sur certaines coulisses...

[12] Voir notre article paru dans SLB n°134 : «*Les Infiltrations Maçonniques dans l'Église*».

Quant à écrire que «*la Monarchie est certes la meilleure forme de gouvernement mais pas l'unique et que la soumission au gouvernement constitué est présent dans la pratique et l'enseignement de l'Église depuis l'aube du Christianisme*», nous ne pouvons – face à des affirmations aussi critiquables – qu'opposer les recommandations du Pape Saint Gélase qui préconisait à chacun de rester dans sa sphère de compétences et de se garder d'interférer tout en collaborant au bien commun, sous le Regard de Dieu !

Et cela jusqu'à la Révolution, car à partir de cette terrible fracture, le Pacte de Reims, de l'an de grâce 496, fut rompu par Lucifer qui allait imposer sa nouvelle forme de gouvernement anti-chrétienne : la *Démo(n)cratie Républicaine* qui n'a plus rien à voir avec les Républiques qui existaient avant la Révolution !

Nous avons abordé ces questions fondamentales de nombreuses fois dans SLB et fait remarquer que depuis l'an de disgrâce 1789 tout est faussé par les «**Groupes Réducteurs et les Noyaux Dirigeants**»[13] qui parasitent toute la pyramide et accaparent le pouvoir à l'insu du peuple qui s'imagine en toute naïveté avoir la possibilité de choisir ses dirigeants...

Faut-il encore rappeler à l'abbé Ricossa les abominables '**Catéchismes**' de l'époque napoléonienne où l'on faisait de l'odieux corse Illuminati et FM une sorte de quatrième personne de la Sainte Trinité ? !...

Que Léon XIII ait publié un certain nombre de textes antimaçonniques, nous nous en réjouissons, notamment pour la formidable encyclique «***Humanum Genus***». Et nous apprécions que Rampolla n'ait pas été Secrétaire d'État à l'époque où l'encyclique parut car il aurait sûrement fait tout son possible pour que ce texte ne paraisse pas. La Puissance Occulte qui l'avait mandaté pour opérer son travail de sape à l'intérieur de l'Église aurait été froissée que Rampolla appose sa signature en bas de l'encyclique papale...

Signalons en passant que la photographie d'**Aleister Crowley** (?), en page 29 de «Sodalitium» est plutôt mal choisie : elle est tout simplement ridicule. Il aurait été mille fois préférable de choisir un cliché «glacial» comme le portrait reproduit par Craig Heimbichner dans son livre, où l'on voit Crowley affublé de tous ses oripeaux maçonniques, photographie que nous avons reproduite dans notre article sur le «félon Rampolla». Une photo de clown aurait tout aussi bien pu illustrer la page 29 de «Sodalitium» ! C'en est pitoyable. Passons et glissons sur cet impair hilarant de l'abbé Ricossa. A moins que son documentaliste ne se soit trompé ? Ou bien ?... Il y a une autre possibilité plus inquiétante celle-là, qui rejoindra la conclusion de notre article : en publiant une photo aussi épouvantablement ridicule où Crowley devait sûrement avoir plusieurs bouteilles de whisky (ou doses de came) "dans le nez" – non, mais regardez encore une fois sa trombine à la page 29 de «Sodalitium» ! – l'abbé Ricossa avait derrière la tête une intention encore plus subversive qu'on ne le pense : faire passer l'OTO pour une secte de charlatans, de cinglés qui n'a rien à voir avec les plus hautes arcanes de la Contre-Église ! Quand vous contemplez ce lamentable clown de Crowley à la page 29, croyez-vous que l'OTO puisse être considérée comme un cénacle de lucifériens, un des plus hauts centres de la Contre-Église du Démon ? ! Allons, soyons sérieux, cette secte n'est pas aussi dangereuse que les vilains «paranoïaques» que nous sommes veulent le faire croire ! Et ce cher Cardinal Rampolla se serait fourvoyé avec cette bande de clowns ? Vous n'y pensez pas !

Est-ce là une tactique sournoise de l'abbé Ricossa en publiant ce misérable portrait ? Avons-nous soulevé un nouveau lièvre ? Nous posons la question !

Quant à écrire, à propos du Cardinal Gasparri, de tendance nettement internationaliste, et considéré par certains spécialistes comme affilié à la Loge que «*quelques rumeurs de maçonnisme ont couru sur lui*», cela ne suffit pas à l'abbé ; il écrit encore que si «[Gasparri] *avait été maçon, il n'aurait eu aucun scrupule à faire mourir la presse antimaçonnique, vu qu'il fit mourir le* [réseau] *Sodalitium Pianum* [de Mgr Benigni] *et la presse catholique intégrale alors que Mgr Jouin et sa RISS purent jouir du plein appui de Benoît XV et du Cardinal Gasparri dans la lutte contre la judéo-maçonnerie*». La belle affaire ! Que les clercs sont donc naïfs et prêts à tout excuser quand il s'agit de justifier la politique du Ralliement des autorités vaticanes. Certes Benoît XV, dans la continuité de Saint Pie X, a soutenu l'action de Mgr Jouin mais on peut dire, sans crainte d'erreur, que le cœur n'y était pas ! Quant à Gasparri, son Secrétaire d'État, il appliqua les consignes de l'«*Art Royal*» maçonnique et en cette occasion soutint en apparence le combat antimaçonnique de Mgr Jouin tout en continuant son double jeu ! Ses préférences internationalistes montrent bien de quel côté il penchait...

Conclusion de l'abbé Ricossa à la fin de son article : «*Ces éléments suffisent-ils pour faire penser à une affiliation maçonnique et qui plus est luciférienne, de Rampolla* [et des membres de son «école»] ? *A mon avis* ***absolument pas***» !

L'avocat du Diable, qui a passé tout son article à tenter de dédouaner le félon Rampolla pour le rendre blanc comme neige, a tranché : Rampolla n'était ni membre de la Secte ni membre de l'OTO !

Applaudissez, messieurs, mesdames, la sentence rendue par le Tribunal de Verrua Savoia ; la sentence rendue par un abbé qui n'a pas mené de rude combat contre les Sociétés Secrètes, à l'instar du Marquis de La Franquerie et de la RISS ; un abbé qui n'a pas eu la chance de partager les confidences de hauts personnages ou de gens qui «savent» ; et tenez-vous bien, un abbé qui va jusqu'à écrire : «**pas maçon donc jusqu'à preuve du contraire**» ! ! !

Il est bien connu que les hauts affiliés publient partout les preuves de leur appartenance et font tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'elles soient connues, surtout de leurs ennemis ! C'est à en pleurer de lire de telles inepties ! Ou à mourir de rire !

---

[13] Étudier encore une fois l'ouvrage d'Adrien Loubier portant le même titre car on ne peut rien comprendre à la politique issue de la Révolution sans la clé des noyaux dirigeants et des systèmes de réduction qu'ils ont mis en place dans toute la société et qui fonctionnent à rebours de l'ordre naturel. Combien perdent leur temps et leur argent inutilement pour ne pas avoir voulu reconnaître la réalité de cette abominable machinerie ou bien tout simplement parce qu'ils l'ignorent. L'heure est trop grave pour gaspiller son énergie en combats sans lendemains : quand donc certains le comprendront-ils ? !

Dans un appendice à son article intitulé «*Une précision importante sur le Cardinal Rampolla*», l'abbé Ricossa enfonce le clou. Un attentif lecteur suisse de *Sodalitium* s'est empressé de lui faire parvenir cette précision extraite du «*Journal*» de l'historien des Papes, *Ludwig Pastor*, dans lequel il est question des correspondances de Rampolla découvertes après sa mort...

On voit de suite venir le mauvais coup : l'abbé Ricossa conclue triomphalement qu'il y a eu un ...glissement (eh oui !), un travestissement des propos de Saint Pie X !... Décidément, que ces pauvres être humains ont la mémoire défectueuse par rapport aux hommes de l'Antiquité qui la cultivaient jusqu'à l'excès ! Quelle erreur de leur part d'accorder sans arrêt du crédit à la rumeur, à cette terrible et omniprésente rumeur !...

Examinons donc cette charmante précision ! Voyez-vous, les papiers trouvés chez Rampolla ne concernaient nullement ses affiliations maçonniques mais ses correspondances avec ses amis modernistes ! ! ! Encore une fois, chapeau bas, monsieur l'abbé, vous faites vraiment flèche de tout bois. Vous vous dépensez sans compter au profit exclusif du félon Rampolla ! Quelle sollicitude touchante !

Le seul ennui c'est que le **Cardinal Merry del Val** et **Mgr Marty** ont été **formels** : les papiers de l'armoire métallique concernaient bien l'affiliation du traître ! Le **Marquis de La Franquerie** savait de quoi il retournait ! Mais peut-être que les témoignages du second personnage de l'Église et d'un membre de l'Église enseignante ne suffisent pas à l'abbé Ricossa ? Écrire ce qu'il a écrit dans «*Sodalitium n°62*» revient tout simplement à les traiter de menteurs, de `spécialistes' de l'affabulation et de la déformation, d'adeptes de la Rumeur, voire tout simplement de faibles d'esprit ou d'imbéciles puisqu'ils sont assez stupides pour confondre modernisme et affiliation maçonnique ? ! Tandis que l'abbé Ricossa, lui, est suffisamment formé, informé, éclairé pour ne pas s'en laisser compter, pour ne pas se laisser surprendre par de vilaines rumeurs, par de méchants propos déformés qui ont pris leur essor dans les années 20 et continuent à perturber les esprits depuis ce temps ! Et, ‘cerise sur le gâteau', à force de vouloir trop prouver par ses remises en cause systématiques, on finit par obtenir le contraire de ce qu'on recherchait avidement (= le blanchiment pur et simple, bien sûr) : en publiant cet **appendice** (malheureux) l'abbé Ricossa a-t-il réalisé que cet argument tiré du chapeau d'un prestidigitateur (suisse), comme le lapin des cirques, est **nul et non avenu** ? En effet, Saint Pie X aurait-il déclaré à propos du félon Rampolla, et pour de vulgaires compromissions avec le parti moderniste[14] : «**le malheureux, brûlez !**». Ces propos empreints d'une extrême compassion nous indiquent que les preuves documentaires trouvées étaient d'une gravité exceptionnelle !... Dommage, monsieur l'abbé, votre lapin suisse tombe à l'eau !

A la lecture de l'article aussi «documenté», en apparence, mais aussi long qu'insipide de ce n°62 nous avons été scandalisé ! La F∴M∴ et surtout l'OTO peuvent être plus que satisfaits du résultat. Un de leurs membres n'aurait pas fait mieux.

Depuis la parution de notre article sur le félon Rampolla, il y a quelques années, aucune réaction de la Contre-Église et de certains milieux de la Droite Nationale française, très infiltrée[15], ne s'était manifestée. Silence radio absolu comme il est de règle lorsqu'un importun aborde des matières aussi gênantes pour les intérêts du Pouvoir Occulte.

Nous devons saluer, vous en conviendrez, et en nous courbant au maximum, l'article de l'abbé Ricossa, qui, sous prétexte de défendre l'Église et de jouer le rôle d'avocat du diable – qu'il a si bien tenu – s'est fait tout simplement l'associé du Diable ! Il y a admirablement joué le rôle de «porteur de valises»[16] et nous n'entendons aucunement insulter[17] l'abbé Ricossa. Nous constatons simplement ; nous sommes désolés de devoir dénoncer son rôle éminemment subversif en cette lamentable affaire.

Nul doute que l'OTO a dû sabrer une bouteille de champagne à la lecture de son article ! On peut même supposer qu'à la publication de son prochain annuaire, l'OTO le fera membre d'«honneur» voire «docteur honoris causa»...

Tout ceci est profondément affligeant : qu'un prêtre transfuge de la FSSPX ait décidé de dédouaner le **Cardinal félon luciférien Rampolla del Tindaro** ne constitue rien moins qu'une imposture !

On peut en conséquence se demander si cette défense vient bien de Verrua Savoia ou bien si la défense du félon n'a pas été susurrée par quelque officine ou influence soigneusement dissimulée ?...

Cette défense est tellement «hénaurme» qu'on est en droit de se poser la question. Tous les clignotants ont viré au rouge ; les sonneries d'alarme commencent à hululer de plus en plus fort et cela d'autant plus que Verrua fait partie des centres de la Tradition Catholique opposés au véritable **Message de La Salette** ! Ennemis du Secret de la Mère de Dieu, les abbés italiens n'ont pas hésité à publier, il y a quelques années, une brochure de documents prétendant que le Secret avait été condamné par le Vatican, que sa lecture (et diffusion) était interdite aux catholiques et qu'il faut bien se garder d'étudier des textes aussi alarmistes que catastrophistes. Ce qui revient à dire en termes à peine voilés que la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ est une déséquilibrée qui importune l'humanité avec des textes aussi insensés et que l'Église et ses prêtres ne peuvent tolérer un message qui les condamne de façon aussi véhémente !

Hélas pour les abbés, les voies de Dieu ne sont pas les leurs ; la Mère de Dieu savait bien ce qu'elle disait, connais-

---

[14] Même si le modernisme constitue «l'égout collecteur de toutes les hérésies». L'appartenance aux sectes de la Contre-Église était autrement plus grave !

[15] Voir la brochure d'**Henry Coston**, désabusé, parue il y a dix ans : «**Infiltrations Ennemies dans la Droite Nationale et Populaire**» (juillet 1999) aux *Publications Henry Coston.*

[16] Pour les plus jeunes, qui n'ont pas connu la période de l'Algérie Française, cette expression désignait tous les traîtres soi-disant français, qui aidaient le FLN des égorgeurs (finance, armes, faux papiers, etc...). On y trouvait principalement la crème des socialo-communistes et tous les professionnels de l'Anti-France trop heureux de participer à ce sale boulot où des compatriotes ont trouvé souvent une mort atroce...

[17] L'insulte est le dernier argument de ceux qui n'en ont pas ou n'en ont plus. Ce petit jeu minable ne nous intéresse pas.

sait au plus intime la nature de certains «cloaques» et a bien intimé l'ordre, à sa digne messagère (Mélanie), de faire passer «à tout son peuple» le Message qu'elle avait donné sur la montagne de La Salette en 1846[18].

Nous en profitons pour avertir solennellement les abbés de Verrua, étant donné leur parti pris aussi inquiétant dans des affaires si essentielles pour le Bon Combat, le Salut de l'Église et de la Société, qu'ils feraient bien de méditer sur le sort de onze évêques français qui s'opposèrent au Secret et calomnièrent Mélanie. La fin mauvaise ou tragique qui fut la leur (Mgr Ginoulhiac, Mgr Fava,...) devrait les inciter à la plus grande prudence, à faire attention aux erreurs qu'ils ont commises et à faire un retour sur eux-mêmes avant qu'il ne soit trop tard[19] ! Il semble que déjà la cognée s'attaque à l'arbre...

Leur opiniâtreté à vouloir défendre des causes indéfendables pourrait bien leur coûter fort cher un jour ! Lorsqu'on s'est engagé dans des combats qui ne sont pas les Combats de Dieu et que l'on essaie de miner les points de défenses stratégiques qui font face à l'Ennemi, on peut éprouver de sérieuses inquiétudes sur le sort qui leur sera réservé !

Terminons. Nous n'entendons pas mener de polémique stérile. Nous avons dit ce que nous avions à dire dans SLB n°126. Nous avons repris la plume pour contrer le mauvais article de Sodalitium, en apparence «objectif» et fouillé. Nous n'y reviendrons plus. La cause est entendue grâce à des témoignages irrécusables, quoiqu'en pense l'abbé Ricossa ! Nous laissons maintenant cette affaire entre les mains de Dieu...

Mais avant de clore notre article nous nous permettrons de rafraîchir la mémoire de l'abbé Ricossa, qui se prétend bien à tort disciple de Mgr Guérard des Lauriers, parce que l'abbé semble souffrir d'une curieuse amnésie. Dans le **numéro 1** des «*Cahiers de Cassiciacum*», paru en mai 1979, figure en annexe d'un long article du Père Guérard des Lauriers, une lettre d'un homme très informé, aujourd'hui décédé : **Marco Winckler**, que nous avons déjà reproduite dans SLB étant donné son importance capitale. Nous nous faisons un devoir de remettre sous les yeux de nos lecteurs le témoignage crucial de Marco Winckler sur le «**Lobby Rampolla**» parce que cet homme honnête en avait beaucoup appris à Rome, dès 1944-1945, sur l'action du félon luciférien Rampolla et sur sa postérité, très active à l'époque, réseau qui désirait par-dessus tout venger l'affront de 1903...

Dans cette annexe que nous reproduisons à nouveau ci-après, M. Winckler rapportait des souvenirs vieux de 30 ans à l'époque, 60 aujourd'hui, de ce qu'il avait entendu à la Cour Vaticane. On parlait vingt ans avant son élection d'un certain **Mgr Montini, l'élu du clan-lobby Rampolla qui monterait sur le Trône de Saint Pierre**, le second poulain qui réussirait là où le maître avait échoué au début du XX[e] siècle !...

Comme vous pouvez le constater l'Ennemi a de la suite dans les idées et sa persévérance est vraiment infernale ! Marco Winckler reçut à cette époque des confidences de ce lobby, comprit qu'il était toujours actif et voulait prendre sa revanche car l'ennemi n'abandonne jamais !

Ce réseau démoniaque n'avait pas désarmé malgré le veto autrichien et son échec de coup d'état ! Dans son témoignage, Marco Winckler parle des confidences que lui fit un certain Mgr Pignedoli... dont le nom figurera trente ans plus tard sur les listes diffusées en Italie de clercs affiliés à la F∴M∴ !... Mais des farceurs (?) comme Ricossa pourront toujours continuer à dire que nous n'avons aucune preuve matérielle de rumeurs aussi folles, n'est-ce pas ?...

Alors, monsieur l'abbé !

«Je vous conjure donc devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera les vivants et les morts dans Son avènement glorieux, et dans l'établissement de Son règne, d'annoncer la parole. Pressez les hommes, à temps et à contretemps, reprenez, suppliez, menacez, exhortez en toute patience et avec souci d'enseigner». II Timothée IV, 1-2

En la fête de Saint Bonaventure, Docteur de l'Église

ANNEXE
LE TÉMOIGNAGE DE MARCO WINCKLER

«Les hasards de la guerre m'avaient conduit en Italie après diverses aventures et mésaventures dont plusieurs arrestations par les Allemands, notamment après un article de journal, paru en 1942, qui me désignait comme Juif. Et voilà un catholique mis d'abord aux abois, puis à toutes sortes de caresses et d'honneurs lorsque la roue eut enfin tourné. Elle commença à tourner en ce qui me concerne dans la joie spirituelle, jusqu'au jour où elle tourna mal.

Jouissant du privilège immense à l'époque de la Poste aux Armées, qui permettait d'acheminer vers la France et vice-versa la correspondance des nombreux Monseigneurs, Révérends et Révérendes de toute couleur (d'habit) résidant à Rome, j'avais fait la connaissance de beaucoup de monde et appris bien des choses, car la Cour Pontificale était encore une Cour. A mi-chemin entre l'Orient et l'Occident, entre hier et demain, elle était pleine de survivances et de saveurs qu'on ne connaît plus depuis que les Chefs d'État sont des gens bardés de dix sortes de polices armées, et véhiculés à une allure folle dans des sortes de trains de catafalques blindés.

Officier interprète d'italien, je me consacrais aux tâches habituelles dans les États-Majors. Il me restait du loisir. A cause sans doute de tout ce qui précède, je fus invité à la première réunion d'après-guerre des principales personnalités de la communauté juive de Rome. On y parla notamment des moyens de mettre fin à l'antisémitisme. Cela s'est su parmi les catholiques d'origine juive qui travaillaient au Secrétariat Spécial du Vatican (sorte de département financier). Ceux-ci voulurent me connaître. Nous fîmes amitié. A l'occasion des réunions organisées par l'Association des diplômés d'Uni-

---

[18] Nous renvoyons nos amis à la thèse autrement plus importante - que la fielleuse brochure italienne - de l'**abbé Michel Corteville** : «***La Grande Nouvelle des Bergers de La Salette***» (2 tomes, 1100 pages, chez : «L'Impartial», 12 avenue du Grain d'Or, 49600 Beaupréau) pour contrer le venin d'Italie !

[19] Voir la brochure d'**Arnaud de Lassus** : «***Notre Dame de La Saiette. Le 150[e] anniversaire de l'apparition***» (tiré à part n°125, juin 1996 à l'AFS, 31 rue Rennequin, 75017 Paris).

versité, ces personnes tinrent à me présenter à l'aumônier de cette association.

C'était **Mgr Montini**, alors Substitut au Secrétariat d'État.

Mes nouveaux amis m'en avaient fait un portrait enthousiaste, en ajoutant : «Il est des nôtres». Comprenne qui pourra. Je garde un souvenir ébloui de ces messes et de ces homélies, dans l'extraordinaire chapelle baroque de la *Sapienza*, une chapelle pour contes de fées, où l'assemblée chaleureuse créait une sorte d'ambiance et comme une grâce sensible, sans que je sache trop à quoi l'attribuer. Je m'en veux de n'avoir conservé aucun souvenir précis d'aucun passage de ces homélies ; c'était chatoyant, il y avait des mots qui jouaient comme la lumière dans un haut vitrail.

Nous étions contents et lui aussi. Au demeurant, la mode était à l'éloquence. Le Souverain Pontife régnant avait involontairement imposé son style et chacun s'essayait à être svelte, à être ascète, à être mystique, à avoir de longues mains (je ne sais pas si on allait jusqu'à dormir par terre). Dans son bureau, Mgr Montini était actif, direct et précis. Il aurait souhaité que je pousse, à Paris, à la création d'une association semblable à la sienne. Les diplômés parisiens n'ont pas eu besoin de moi ; quant aux étudiants ils ont su montrer, en 1968, de quoi ils sont capables une fois bien imprégnés et chauffés à point.

Le *lobby* qui avait cru au début du siècle réussir son coup avec le **Cardinal Rampolla**[20], c'est-à-dire hisser l'un des siens au sommet de l'Église pour la remodeler à sa propre image, ce groupe de pression n'avait pas désarmé. Et l'espoir de la victoire était d'autant plus vif, l'impatience d'autant plus grande, que les circonstances avaient joué en sa faveur depuis la mort de S.S. Pie X. La révolution avait assis sa puissance sur un système financier prodigieux, sur la «victoire des démocraties», sur un empire soviétique fortifié, sur de nouveaux moyens mondiaux de propagande et de pression, et sur le discrédit, en raison de l'effondrement hitlérien, de tout ce qui ressemblait à l'anticommunisme ; et dans l'Église, sur la peur, pour beaucoup d'évêques, de religieux et de séculiers, de passer pour des vaincus ou des attardés.

Je me rappelle encore les distinctions établies par Pie XII dans son discours de Noël 1944 au sujet du mot «démocratie». Cela, comme on dit, ne passa pas la rampe. Et je me rappelle la confidence désolée du **Cardinal Suhard** qui avait suivi le conseil du Nonce de se rallier au Gouvernement de Vichy, dont la «légitimité» n'était pas reconnue par celui de la France «Libre». Le bon Cardinal ne se remettait pas de la poignée de main manquée. Quant au **Cardinal Tisserant**, il ruminait ce qui est devenu, lors du Concile, le point de départ du décret sur la liberté religieuse. Il était, quant à lui, le chef incontesté du «parti gaulliste en soutane», et il avait l'œil – si l'on peut dire – sur tout les évêques de France. Qui me contredira si j'avance que **Roncalli** et **Montini** lui doivent leur élection ?

Mais qui, en revanche, a préparé de longue main la possibilité de ces élections dont l'une a rendu possible la suivante ? Il est facile de répondre, mais veuillez enregistrer qu'il est dangereux de s'aventurer sur ce terrain. Je comprends parfaitement l'attitude prudente de ceux qui préfèrent croire que c'est l'Esprit-Saint qui a Lui-même manifesté son choix. Peut-être l'avait-il manifesté autrement, peut-être n'en a-t-on pas tenu compte, seul le Bon Dieu pourrait nous le dire puisque les Cardinaux, paraît-il, s'engagent au secret...

Quoi qu'il en soit, depuis l'arrivée de Jacques Maritain comme ambassadeur auprès du Saint Siège, cadeau bête et méchant de Georges Bidault, j'avais cessé de servir la messe à Mgr Montini. Car en cette conjoncture, les membres de l'association ne se gênèrent plus pour affirmer leur progressisme. Mes amis, disons le mot, étaient franchement modernistes. Maritain avait envahi le groupe Montini, et il n'y en avait plus que pour l'humanisme intégral. J'avais fui.

Mais puisque c'est un témoignage que vous me demandez, j'affirme qu'il y avait à Rome précisément ce que vous cherchez à savoir, et que vous me permettrez d'appeler le *lobby montinien*, ou *le groupe Rampolla*, et qu'un actif Monseigneur, ayant beaucoup d'entregent, que je rencontrais souvent et pour qui j'avais une sincère amitié, apprenant que j'avais été présenté à Mgr Montini, que je l'admirais et que j'avais l'air de le suivre, me crut sans doute assez mûr pour faire un pas décisif dans la voie de l'efficacité.

Je me rappelle le ton mystérieux qu'il prit – **Mgr Pignedoli**, c'est de lui qu'il s'agit – pour me parler de la grande revanche qu'on préparait. Il me fit le récit tout au long du veto de l'Autriche, dont le résultat, pour lui, fut de replonger l'Église pendant un demi-siècle dans l'obscurantisme et l'isolement du Moyen-âge ; il insista sur la nécessité d'une ouverture et d'une adaptation de l'Église ; enfin, il me fit entrevoir une ère nouvelle, et pour très bientôt, et avec un succès certain, grâce à celui qui réussirait là où le **Cardinal Rampolla** eut le malheur d'échouer.

Je le regardai avec de grands yeux. Il crut que cela signifiait : «Mais qui est-ce ?» ; il répondit sans parabole : «Vous lui servez la Messe tous les jeudis».

J'avoue que je devais avoir l'air bête ; et je l'étais, car j'étais à cent lieues de me douter de ce qu'on attendait de moi pour le succès de **Montini**, le nouveau désiré des collines temporelles et des nations (unies).

Il fallut pourtant bien que je reprenne mes esprits. C'était sérieux. Le sympathique Mgr Pignedoli était fort lié avec Montini, puisqu'il le suivit dans son «honorable» éloignement milanais ; il est actuellement cardinal chargé de missions délicates (comme d'engager les Catholiques du Viêt-Nam à accueillir pour l'honneur de Dieu et pour la paix les troupes communistes du Viêt-Cong).

Nous étions le 2 janvier 1945, le soir tombait ; il y avait réception chez le **vénérable prince E. de Naples Rampolla**,

---

[20] Qu'on ne se méprenne pas à la lecture du témoignage de M. Winckler. Le **Lobby Rampolla** n'était pas uniquement un lobby moderno-progressiste. Il y avait de **l'Archange déchu** derrière tout ce beau monde. Un ami proche des Winckler nous a assuré que l'auteur du témoignage que vous lisez n'ignorait rien de «**L'Affaire Rampolla**», objet de nos deux articles. Lui également, apprit tout par le menu, à Rome, en 1944-45... Par ailleurs, les deux élus du lobby Rampolla, **Roncalli et Montini** ont admirablement été épinglés par Don Luigi Villa dans ses ouvrages ; nous entendons épinglés au **sens maçonnique** du terme. Voir «Paolo VI beato ?» (notamment les symboles maçonniques sur le monument funéraire de la famille Montini), «Paolo VI, processo a un Papa ?», «La 'Nuova Chiesa' di Paolo VI» et «Anche Giovanni XXIII `beato'?» (Éditions Civilta, Via G. Galilei 121, 25123 Brescia, Italie) qui aborde bien la question maçonnique et les liens de ces deux pontifes avec la Loge et les représentants de la maçonnerie ! ...

et mon cher Monseigneur m'avait fait inviter. C'était dans un palais cossu, de style 1880 ; les salons étaient brillants, les lustres rutilants, les hôtes, les invités respiraient l'aisance ; les parfums des jeunes filles et des femmes, l'odeur des alcools, des cigarettes blondes, toute cette ambiance à la fois somptueuse et mondaine me changeait des *papalini*, ces patriciens qui, depuis la prise de Rome, avaient condamné la porte principale de leur palais en signe de protestation et dès lors n'avaient plus bénéficié des faveurs de la Maison de Savoie.

Vous le savez déjà, mon cher Père, je n'ai pas répondu aux avances du «Vénérable» prince qui était pour ainsi dire le miroir aux alouettes du fameux *lobby* (là aussi, «vous m'avez compris»). Je pensais, en sortant de cette réception, au titre d'un petit livre italien que je lisais dans mon enfance : «*Le cose più grande di lui*» (Les choses qui le dépassent) ; et je pensais davantage encore au fameux *Santo* de Fogazzaro...

Sans doute y a-t-il eu, y aura-t-il encore des caractères d'une trempe particulière, capables au mépris des larmes et du sang, de dire : «Je m'arrangerai pour...» et «Je ferai en sorte que…», mais pousser la fourberie au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui, cela tient du *mysterium iniquitatis*, mystère si puissant qu'il va jusqu'à rendre aveugles et sourds même les meilleurs, sans oublier les «saints» prêtres disciples de Saint Timoré... Ils n'ont, par exemple, jamais entendu parler des maladies et de la mort étrange de Pie XII ; et quand on leur donne les preuves, ils s'empressent de les récuser ou de faire le silence. Ce sont des silencieux de l'Église, des bons toutous muets.

Heureusement, il existe encore quelques «Domini canes» ! »

Le 11 février 1977
Marco Winckler.